



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXIV (1899)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1899

HISTOIRE DE L'ABROTONUM

PAR

Le Dr SAINT-LAGER

I

Dans mes écrits antérieurs sur la nomenclature botanique, j'ai signalé les déformations de plusieurs noms de plante d'origine hellénique. Les unes, comme *Catananche* pour *Catanance* (κατανάγχη), *Elodes* pour *Helodes* (ἐλώδης), *Tridax* pour *Thridax* (θριδάξ) ont été faites par Linné. Les autres existaient déjà soit dans les *Institutiones* de Tournefort, soit dans le *Pinax* de Gasp. Bauhin. Parmi ces dernières j'ai cité notamment *Amaranthus* pour *Amarantus* (ἀμάραντος), *Cynara* = *Cinara* (κινάρα), *Elichrysum* = *Helichrysum*, *Malacoides* = *Malachoides* (semblable à la Mauve, μαλάχη), *Mesembryanthemum* = *Mesembrianthemum* (μεσεμβρία, milieu du jour), *Pithyusa* = *Pityusa* (πίτυς, Pin), *Potamogeton* = *Potamogiton* (ποταμογείτων), *Theligonum* = *Thelygonum* (θηλυγόνον), *Thuya* = *Thya* (θύα ou θύον).

Je viens actuellement ajouter une autre cacographie à la liste de celles que j'ai déjà dénoncées : il s'agit cette fois de *Abrotanum* pour *Abrotonum*. Au surplus, il est très étonnant que, jusqu'à ce jour, aucun historien de la Botanique n'ait remarqué la discordance existant entre les floristes contemporains qui, à la suite de Mathias de Lobel, de Gasp. Bauhin, de Ray, de Tournefort et de Linné, écrivent *Abrotanum*, tandis que la plupart des prédécesseurs de Tournefort ont écrit *Abrotonum*. Parmi ceux-ci on remarque notamment Hermolaus Barbarus, Brunfels, Tragus, Fuchs, Gesner, Matthiolo, Dodoens, Anguillara, Cesalpino, Valer. Cordus, Ruel, Dalechamps, Lonitzer,

Tabernæmontanus, Camerarius, Fab. Colonna, Clusius, Jean Bauhin et Morison.

A ma connaissance, M. Paul Ascherson est le seul, parmi les botanistes contemporains, qui ait adopté la graphie *Abrotonum* (Flora des Provinz Brandenburg, p. 320).

Qui a raison des uns ou des autres ? La solution du litige est des plus faciles, car puisqu'il s'agit d'un nom d'origine hellénique, il suffit de rechercher quelle est la graphie employée par les anciens naturalistes et médecins grecs. Or, il résulte de l'enquête faite par nous que ceux-ci ont unanimement et exclusivement écrit *Abrotonon* (1). Strabon nous a appris qu'une ville de la Lybie était aussi appelée *Abrotonon*. Enfin, suivant Athénée, Plutarque et Ælien, le même nom avait été donné à la mère de Thémistocle (2).

Une nouvelle preuve que la véritable orthographe du nom grec dont il s'agit actuellement est bien *Abrotonon*, nous est fournie par la transcription *Abrotonum* unanimement adoptée par les médecins et naturalistes latins, Columelle, Pline, Celse, Scribonius Largus, Æmilius Macer, Walafridus Strabus, Nicol. Myrepsus (3).

L'*Abrotonum* était une plante médicinale bien connue, car les poètes eux-mêmes en ont parlé, ainsi qu'on le voit par les vers suivants de Lucain, d'Horace et de Lucrèce :

Fumoque gravem serpentibus urunt
Abrotonum. Pharsale IX, 921.

Abrotonum ægro
Non audet, nisi qui didicit, dare
Epist. II, 1, 14.

Absinthia tetra
Abrotonicque graves et tristia Centaurea
de Natura rerum IV, 124. •

(1) Théophraste : Hist. plant. I, 9 ; VI, 1, 3, 7 ; De causis plant. I, 4 ; IV, 3 ; VI, 16. — Nicander : Theriaca 66 ; Alexipharmaca 46. — Dioscoride : De Materia medica I, 60 ; III, 26. — Galien : Simpl. medic. facult. VI, 1 ; Succedan. A, G. S ; Aliment. facult. 32. — Hippocr. : Comment. 69. — Oribase : Medic. Collect. I, 16. — Aetius : Tetrabiblos I, 1. — Paul d'Égine : De re medica VII, 3. — Rufus d'Ephèse : Frag. malad. reins ; Goutte ; Suppos. 1. — Cassianus Bassus : Geoponica VII, 20 ; XIII, 8 ; XVI, 9.

(2) Athénée : Banquet des savants XII, 5. — Plutarque : Vie de Thémistocle. — Ælien : Hist. animal. XIII, 43. — Strabon : Geographia XVII.

(3) Columelle : De re rustica XII, 35. — Pline : Hist. nat. XIII, 2 ; XXI, 18, 34. — Celse : De re medica III, 21 ; V, 5, 11. — Scrib. Largus : De Compos. medicam. 42, 56. — Æmil. Macer : De virt. herb. I. — Wal. Strabus : Hortulus I, 5. — Nic. Myrepsus : De Antidotis 52.

Les susdits auteurs latins avaient à leur usage des manuscrits beaucoup plus nombreux et plus authentiques que ceux qui, vers la fin du XV^e siècle, ont servi à imprimer les œuvres des naturalistes et des médecins grecs de l'Antiquité. Par conséquent, l'unanimité avec laquelle ils ont employé la transcription *Abrotonum* peut être invoquée comme un argument décisif en faveur de la thèse que je soutiens.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul enseignement qu'on peut retirer de l'étude de la transcription latine des mots grecs. Dans mon Mémoire sur le *Vaccinium*, j'ai expliqué comment, à l'aide de cette étude, on parvient à connaître la prononciation attique : 1^o des mots contenant les diphthongues *αι, οι, ει*, comme dans *νυμφαία* = *nymphæa*, *σπειραία* = *spiræa*, *ἐνάνθη* = *céranthe*, *ποταμογείτων* = *potamogiton*, *λειχήν* = *lichen*, *λειμόδωρον* = *limodoron*, *ἐρέιχη* = *erica* ; 2^o la prononciation attique de la lettre *υ* lorsqu'elle précède une voyelle ou la consonne *ρ*, *εὐώνυμος* = *evonymus*, *ὕακινθος*, *ὕακινιον* = *vacinium*, *βούπλευρον* = *buplevrum*. Enfin l'étude de la transcription latine éclaire la question souvent controversée de l'iotacisme dans le grec moderne et montre que dans le dialecte attique la voyelle *η* n'avait pas le son *i*, mais bien le son de *é* grave (*δάφνη* = *daphne*, *ἀνεμώνη* = *anemone*, *Ἀριστοτέλης* = *Aristoteles*).

A la preuve tirée du fait matériel de la graphie *Abrotonon* et *Abrotonum* dans les anciens manuscrits grecs et latins, s'ajoute celle qui nous est fournie par la signification étymologique de ce mot, évidemment formé par l'adjectif *abroton*, auquel on a joint la désinence *on* changée en *um* dans la transcription latine. L'adjectif *abrotos* (neutre *abroton*) signifie immortel et avait une variante *ambrotos* (neutre *ambroton*) dont on a formé le substantif *Ambrosia* et le nom d'homme *Ambrosios*, de même que de l'adjectif *athanatos*, qui signifie aussi immortel, on a dérivé le substantif *Athanasia* (par corruption *Tanacetum*), et le nom propre *Athanasios*. On sait que la qualification *Immortelle* est encore donnée actuellement à des plantes dont les enveloppes florales ont une consistance scabreuse et persistent longtemps, comme par exemple celles de plusieurs Amarantacées (*ἀμάραντος*, qui ne se flétrit pas) et de plusieurs Composées appartenant aux genres *Helichrysum*, *Gnaphalium*, *Xeranthemum* et *Catanance*. Les anciens naturalistes grecs avaient nommé *Ageraton* (qui ne vieillit pas) une

plante dont la fleur, d'un jaune d'or, se conserve longtemps sans se faner. Le nom *Abrotonon* avait été donné par les anciens naturalistes à des espèces d'*Artemisia* et de *Santolina* qui, à cause de la caducité de leurs enveloppes florales, n'avaient pas été vraisemblablement rangées dans le groupe des plantes dites immortelles ; de sorte qu'on est conduit à admettre que ce nom avait une autre signification que je vais expliquer.

Le substantif *Ambrosia*, qui au sens propre signifie immortalité, avait reçu une acception particulière et désignait le plus souvent le mets parfumé à l'usage des Dieux immortels. En vertu de la même dérivation, l'adjectif *ambrosios* (*ambrosius* en latin) a été fréquemment employé par les poètes dans le même sens que l'adjectif français « parfumé ». C'est aussi à cause de son odeur suave qu'une plante avait été nommée *Ambrosia*. Il est d'ailleurs digne de remarque que la plupart des anciens naturalistes et médecins grecs et latins ont rapproché dans leurs ouvrages et ont décrit les unes à la suite des autres les espèces à odeur aromatique des genres *Abrotonon*, *Absinthium*, *Artemisia*, *Ambrosia*, puis les espèces odorantes appartenant aux familles des Labiacées et Ombellacées, et enfin le *Melilotus*, le *Baccharis* et la *Ruta*. On sait qu'ils attribuaient de nombreuses vertus curatives aux plantes odorantes et que, d'après cette considération utilitaire, ils réunissaient dans le même genre des espèces appartenant à des groupes très dissemblables sous le rapport purement phytographique. C'est ainsi que, comme je l'ai expliqué d'ailleurs (grandeur et décadence du Nard), ils comprenaient dans le genre *Nardus* plusieurs espèces de Valériane et d'Andropogon.

De ce qui précède il ressort manifestement que l'adjectif *abrotos* (variante de *ambrotos*) a éprouvé, en ce qui concerne sa signification, la même déviation que le substantif *Ambrosia* et que l'adjectif *ambrosios*, en vertu d'un enchaînement d'idées dont l'histoire de la linguistique nous offre plusieurs exemples analogues.

Après ces explications, il est superflu de réfuter les étymologies fantaisistes des grammairiens et des commentateurs : ἀβρός mou, τενός tendu, ou ἀβρωτος non mangeable!!

La cacographie *Abrotanum* paraît avoir commencé au Moyen Age, car on la trouve dans l'édit de Charlemagne (Capitulare

de Willis) qui ordonne l'établissement dans toutes les villas impériales de jardins botaniques pour la culture des plantes utiles ; — puis dans les traductions en latin des œuvres des médecins arabes, Rhazès, Avicenne, Sérapion, Mesue ; dans les écrits des médecins de l'École de Salerne, Constantin, Matthæus Platearius, Matth. Silvaticus ; dans les ouvrages encyclopédiques d'Albert-le-Grand et de Vincent de Beauvais, et enfin dans les compilations telles que l'Hortus sanitatis et l'Herbarius patavinus. Cependant on constate, non sans étonnement, qu'aucun des susdits auteurs ne donne un motif quelconque pour justifier le changement de la forme antique, *Abrotonum*, bien connue d'eux, en *Abrotanum*. Dans son traité « De vegetabilibus et plantis », Albert-le-Grand écrit *Abrotonon* dans le titre du chapitre concernant la plante dont il s'agit, puis *Abrotanum* dans le texte. Dans l'Antidotarius joint à son traité de chirurgie, Henri de Mondeville, médecin de Philippe-le-Bel, écrit : « Abrotanum, idem *Abrotonon*. »

On est donc autorisé à conclure que la variante *Abrotanum* est une de ces nombreuses altérations qui, d'abord phonétiques, sont ensuite devenues graphiques, comme, par exemple, celle qu'a éprouvée le nom d'une autre Armoise, lequel était *Draco* en latin, puis est devenu successivement en français *Dragon*, *Tragon*, et enfin *Estragon*.

Tragacantha, nom d'une Astragale dont on retire une gomme employée en pharmacie, est devenu *Adragante*.

II

La question orthographique étant résolue, je vais essayer d'élucider la question beaucoup plus obscure de savoir quelle était la plante, ou plutôt quelles étaient les plantes appelées *Abrotonon* (*Abrotonum*) par les anciens naturalistes grecs et latins. On distinguait un *Abrotonon* femelle et un *Abrotonon* mâle ayant tous deux une tige frutescente, une saveur amère et une odeur agréablement aromatique. Suivant Dioscoride, « l'*Abrotonon* femelle a des rameaux blanchâtres qui portent sur les côtés des feuilles finement découpées et, au sommet, des capitules de fleurs d'un jaune d'or. Le meilleur est récolté en

Sicile. Le mâle a des rameaux grêles ressemblant à ceux de l'Absinthe ; il croît abondamment dans la Cappadoce, la Galatie asiatique et en Syrie, près de Hierapolis. L'un et l'autre sont très efficaces contre la dyspnée, les convulsions, la dysurie, l'aménorrhée, les douleurs lombaires, l'intoxication produite par la morsure des animaux venimeux ; ils sont vermifuges et aphrodisiaques. »

Au préalable, il est utile de rappeler que les botanistes de l'Antiquité avaient réparti en trois groupes les espèces réunies ensuite par Linné et ses successeurs dans le vaste genre *Artemisia*. Ces groupes avaient reçu les noms *Abrotonum*, *Absinthium*, *Artemisia*, et avaient été décrits si vaguement qu'il est presque impossible d'indiquer leurs caractères distinctifs. Il semble cependant qu'on rangeait dans le groupe *Abrotonum* les espèces à odeur suave, dans le groupe *Absinthium* celles qui avaient des feuilles très amères à odeur moins agréable, et dans le groupe *Artemisia* celles dont les feuilles avaient la plus grande largeur. L'*Ambrosia* avait des feuilles pareilles à celles de la *Ruta* et une odeur agréable ; ce serait l'*Ambrosia maritima*, suivant Lobel, Dodoens, Dalechamps, Cesalpino, Camerarius, Tabernæmontanus et Gasp. Bauhin.

Une autre espèce d'*Ambrosia*, de taille plus petite, était appelée *Botrys* à cause de son inflorescence racémiforme : c'est vraisemblablement le *Chenopodium botrys* L.

On sait qu'une autre Anserine, originaire du Mexique, a été nommée *Chenopodium ambrosioides* parce que ses feuilles, lorsqu'on les froisse, exhalent une suave odeur.

Cette classification vague et indéfinie, dont Pline avait déjà remarqué les défauts, fut maintenue dans la plupart des ouvrages de Botanique, jusqu'aux *Institutiones rei herbariæ* inclusivement. Toutefois, Tournefort avoue que les espèces des genres *Abrotonum* et *Artemisia* ne diffèrent de celles du genre *Absinthium* que par le facies extérieur. Il est juste cependant de reconnaître que Tournefort eut le mérite d'établir définitivement la distinction, déjà faite par Dodoens, entre les *Abrotonum* et les *Santolina*. En effet, celles-ci qui étaient considérées comme étant des *Abrotonum* femelles, portent un seul capitule floral au sommet de chaque rameau, tandis que les *Abrotonum* mâles, de même que les *Absinthium* et *Artemisia*, ont une inflorescence composée d'un nombre plus ou moins

grand de grappes florales dont l'ensemble forme une longue panicule (1).

D'après la considération de divers caractères, les botanistes modernes ont divisé le genre *Artemisia* en sections dont le nombre varie de trois à cinq, suivant l'étendue des pays dont on décrit la végétation. Pour la plupart des Flores, la division en trois sections est suffisante; 1° *Absinthium*, comprenant les espèces à réceptacle poilu, à capitules hétérogames, les fleurs extérieures femelles; 2° *Abrotonum* comprenant les espèces à réceptacle glabre et à capitules hétérogames comme celles du groupe précédent; 3° *Seriphidium* à réceptacle glabre et à capitules homogames, dont toutes les fleurs sont hermaphrodites.

Il a été dit plus haut que, vraisemblablement, les anciens naturalistes avaient rangé dans le groupe *Abrotonum* plusieurs espèces d'*Artemisia* et de *Santolina* à odeur suave. Cette opinion, quoique n'ayant pas été explicitement formulée jusqu'à ce jour, semble avoir été celle de la plupart des botanistes depuis l'époque de la Renaissance. Ils ont en effet décrit et figuré dans leurs ouvrages la *Santolina chamæcyparissus* sous la désignation de *Abrotonum fœmina* et les *Artemisia abrotonum* et *camphorata* sous le nom de *Abrotonum mas*. Les autres Armoises à odeur moins agréable ont été mises par eux dans les genres *Absinthium* et *Artemisia*.

L'identification de l'*Abrotonum fœmina* des naturalistes de l'antiquité avec les *Santolina* est admissible, car Dioscoride avait dit que l'Abrotonon femelle est une plante de Sicile qui a des fleurs d'un jaune d'or agglomérées au sommet des rameaux et de petites feuilles blanchâtres, disposées autour de ceux-ci. Le nom spécifique, petit Cyprès, a été emprunté par les botanistes modernes à Pline : « Le Chamæcyparissos a une grande efficacité contre le venin des scorpions et de tous les serpents » (XXIV, 86). Cette vertu curative est précisément attribuée à l'Abrotonon par tous les anciens médecins grecs et latins. Du

(1) J'ai expliqué ailleurs (Ann. Soc. botan. Lyon, XI, 1883), que le plus souvent les mots « mâle et femelle » n'avaient pas, dans les écrits des naturalistes de l'Antiquité, le sens précis que nous leur donnons, mais servaient à distinguer les espèces d'un même genre. C'est ainsi que, par exemple, dans les genres *Verbena*, *Conyza*, *Cornus*, *Tilia*, *Narthex*, *Cannabis*, *Orchis* et *Pteris*, on appelait mâles les espèces qui avaient une taille plus élevée, une tige plus ligneuse, ou une inflorescence plus fournie, ou encore des feuilles plus amples.

reste, la Santoline petit Cyprés, sous ses diverses formes, n'existe pas seulement en Sicile, mais aussi sur les coteaux calcaires de l'Italie méridionale et centrale, de la Dalmatie, de la Provence, du Languedoc, du Roussillon et de l'Espagne. Elle ne croît pas à l'état spontané en Grèce et en Asie-Mineure.

Les anciens médecins arabes avaient aussi rangé dans le groupe des *Abrotonum* femelles une autre Corymbifère très odorante appelée *Keisum* dans leur langue, et qui est encore actuellement vendue sous le même nom dans les officines et drogueries du Caire et des autres villes de l'Égypte comme insecticide, vermifuge, alexitère et antiseptique. Cette plante remarquable, dont le souvenir a été perdu pendant plusieurs siècles, fut de nouveau découverte par Forskal qui la décrit dans sa *Flora ægyptiaco-arabica* imprimée en 1775 (p. 147). Elle fut encore décrite par Vahl, en 1790, sous le nom de *Santolina fragrantissima* dans les *Symbolæ botanicæ* (I, 70), puis une troisième fois, en 1813, par Delile dans le tome II (p. 342) de la Flore d'Égypte; elle a été représentée à la planche 42, fig. 3, de l'Atlas joint à ce dernier ouvrage.

Cette plante est actuellement rangée dans le genre *Achillea* depuis que, par un examen plus attentif, on a reconnu qu'elle diffère des Santolines par les caractères suivants : 1° son inflorescence se compose de petits corymbes situés à l'extrémité supérieure des rameaux ; 2° le tube des fleurons du centre n'est pas prolongé à la base en coiffe enveloppant le sommet de l'ovaire ; 3° les feuilles sont oblongues-obtuses (8 à 15 millimètres), finement et régulièrement dentées en scie comme celles des *Achillea ageratum* et *ptarmica*.

L'aire de dispersion de l'*Achillea fragrantissima* comprend l'Égypte, l'Arabie, la Syrie au pied du versant oriental de l'Anti-Liban, dans les territoires de Damas, de Balbeck et d'Alep, puis s'étend à travers les plaines parcourues par l'Euphrate et le Tigre jusqu'à Bagdad et au-delà dans la Perse.

Eu égard à cette distribution géographique et considérant d'autre part que, durant l'Antiquité et le Moyen Age, les plantes aromatiques tenaient une grande place dans la matière médicale, on n'hésitera pas à admettre que les médecins égyptiens, arabes et persans ont employé l'*Achillea fragrantissima* et ont fait connaître leur *Keisum* aux médecins grecs. On sait d'ailleurs que plusieurs de ceux-ci, notamment Dioscoride d'Ana-

zarbe en Cilicie et Galien de Pergame, ont voyagé non seulement en Asie-Mineure, en Grèce et en Italie, mais aussi en Égypte et en Syrie. Enfin il est bien connu que, pour les besoins de la pharmacie, de la droguerie et de la parfumerie, des relations commerciales assez importantes existaient entre la Grèce, l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Égypte et même avec l'Arabie, la Perse, la Médie et plusieurs contrées des Indes orientales. La preuve de l'existence des relations commerciales avec les pays orientaux et africains ressort manifestement de l'indication des provenances suivantes dans la matière médicale de Dioscoride.

INDES ORIENTALES. — Nardos, Schoenos, Costos, Lycion, Peperi, Aloe, Agallochos, Cardamomon, Nascaphton, Calamos aromaticos.

PERSE, MÉDIE, ARMÉNIE. — Sagapenon, Amomon, Sarcocolla, Silphium.

ARABIE, pays qui, suivant Dioscoride, produit beaucoup de plantes aromatiques (ἀρωματοφόρος). — Cassia, Smyrna (Myrrha), Libanos (thus), Cancamon, Cardamomon, Ladanon, Bdelion, Euphorbion, Schoenos, Agallochos, Zingiber, Othonna, Aloe, Glans myrepsice.

ÉGYPTE, CYRÉNAÏQUE, LYBIE, ÉTHIOPIE, MAURITANIE. — Ebenos, Ficus sycomoros, Acacia, Phoenix dactylifer, Cyperus esculentus et papyrus, Persea, Rhamnus lotus, Zizyphus et Spina Christi, Cypros, Euphorbion, Lotos ægyptios (Nymphæa), Cymos ægyptios (Arum Colocasia), Silphion, Ammoniacon, Ambrosia (Merseh), Anison, Cyminon, Myrobalanon, Cardamomon, Helenion, Cnicos, Aethiopsis, Cinnamomon, Schænos, Crocos, Glans myrepsice.

SYRIE ET PALESTINE. — Balsamon, Styrax, Malabathron, Pistacia, Sison, Aspalathos, Galbanon, Glaucion, Panax, Scammonia, Androsaces, Othonna, Cœnanthe.

Dioscoride mentionne souvent les noms donnés aux plantes en divers pays. Il connaissait surtout les dénominations qu'on emploie en Égypte, car il cite une centaine de celles-ci.

Les considérations invoquées afin de faire admettre que les botanistes de l'Antiquité ont probablement connu l'*Achillea fragrantissima* et l'ont rangée dans le groupe des *Abrotonum* femelles, ne sont point nécessaires en ce qui concerne une autre espèce du même genre, l'*Achillea santolina*, appelée aussi

Keisum par les Égyptiens et par les Arabes. En effet, celle-ci est assez commune en plusieurs provinces de l'Asie-Mineure, Carie, Lycie, Lycaonie, Galatie et Cappadoce. Par conséquent, Théophraste et surtout Dioscoride et Galien ont dû la connaître.

L'aire de cette espèce s'étend, en outre, en Arménie, Transcaucasie, Perse, Afghanistan, Belutchistan, Syrie, Palestine, Arabie, Mésopotamie, Éthiopie, Égypte et toute l'Afrique septentrionale jusqu'au Maroc. Elle a été figurée par Sibthorp à la planche 891 de la *Flora græca*.

D'après les textes précédemment cités, l'*Abrotonum* mâle était vraisemblablement une Armoise frutescente, à rameaux grêles, portant des feuilles tenues, exhalant une agréable odeur. En vertu de cette définition, les botanistes du XVII^e et du XVIII^e siècles ont décrit et figuré, en premier lieu, trois espèces que nous appelons actuellement *Art. abrotonum*, *A. procera*, *A. camphorata*, puis une variété très odorante de l'*Art. campestris*. — Ils rangeaient dans le groupe *Absinthium* les *Art. absinthium*, *pontica*, *arborescens*, *austriaca*, *cærulescens*, *maritima*, *gallica*, *judaica*, *mutellina*, *glacialis*, etc. — Le genre *Artemisia* ne comprenait que l'*Art. vulgaris*.

Les trois *Abrotonum* mas cités en premier lieu ont été réunis par Linné en une seule espèce ainsi décrite : « *Art. abrotonum* foliis ramosissimis setaceis, caule erecto suffruticoso. » Cette description vague peut être appliquée aux nombreuses Armoises, aujourd'hui connues, qui ont des tiges sous-frutescentes, dressées, très rameuses, et dont les rameaux portent des feuilles à divisions linéaires. La confusion faite par Linné est d'autant plus surprenante que plusieurs de ses devanciers avaient nettement distingué les trois susdites Armoises et les avaient figurées dans les parties de leurs ouvrages qui seront indiquées plus loin. Puisque l'*Art. abrotonum* du *Species plantarum* est un bloc d'espèces, tous les botanistes qui estiment que la précision est une des qualités essentielles du langage scientifique cesseront d'attribuer faussement à Linné la paternité de la dénomination *Artemisia abrotonum*. C'est Lamarck qui, en 1783, sépara définitivement les trois Armoises déjà distinguées par les botanistes du XVI^e et du XVII^e siècle, et donna à deux d'entre elles des dénominations binomiales : 1^o *Art. abrota-*

num Lam. = *Abrotanum mas angustifolium majus* G. Bauhin; 2^o *Art. paniculata* = *Abrot. mas angustifolium maximum* G. Bauhin. C'est celle que Willdenow a nommée ensuite *Art. procera*; 3^o *Abrotanum mas angustifolium minus* G. Bauh.; *Abrot. odoratum humile* Lobel. En 1789, Villars donna à celle-ci la dénomination binominale *Art. camphorata* (1).

A cette occasion, il ne sera pas inutile de redresser une erreur de synonymie commise en 1810 dans le Supplément du Dictionnaire encyclopédique par Poiret et bénévolement acceptée par tous les botanistes modernes. Cette erreur consiste à admettre que l'Armoise appelée *camphorata* par Villars aurait été déjà nommée *Art. corymbosa* par Lamarck. Or, il est facile de reconnaître que la description et les références données par Lamarck en ce qui concerne son *Art. corymbosa* (*Abrot. latifolium inodorum* et *insipidum* de Lobel) s'appliquent à une variation horticole que Lobel avait vue dans les jardins du Muton, de Coudenberg et de Jacob Plateau; cette variation n'a été observée ensuite par aucun des botanistes qui ont reproduit dans leurs ouvrages la figure mise par Lobel à la page 444 des *Stirpium Observationes*, à côté de celle de l'*Abrot. odoratum humile* = *Artemisia camphorata* Villars. D'autre part, il est hors de doute que l'Armoise décrite sous la rubrique Bauhiniennne « *Abrotanum mas angustifolium minus* » est identique à *Abrot. odoratum humile* de Lobel, Dodoens, Dalechamp, Colonna, Morison, — à *Abrot. cum pulchris corymbis* de Jean Bauhin, — et enfin à *Artemisia camphorata* de Villars.

L'erreur de synonymie faite par Poiret n'est qu'une minime peccadille en comparaison de celles qu'ont commises un grand nombre de botanistes qui, comme Linné, ont réuni sous le nom d'*Artemisia abrotonum* les *Art. procera*, *camphorata*, etc.

C'est en effet l'*Art. procera* Willd. qui a été vaguement appelé *Abrotonum* dans les récits de voyages faits en diverses parties de la Russie par Gmelin, Georgi, Pallas et Guldens-taedt (2). C'est à cette même espèce que devraient être rapportées

(1) Lamarck : Diction. encycl.; I, p. 265. — Poiret : Supplément I, p. 694. — Villars : Hist. des plantes du Dauphiné; III, p. 244. — Willdenow : Species plantarum; III, p. 1818.

(2) Gmelin : Reise durch Sibirien, I, p. 21, 136. — Georgi : Geogr. und Naturhist. Beschreibung d. russ. Reiches, p. 712, 778, 892. — Pallas : Reisen durch verschied. Prov. des russ. Reiches, I, p. 31, 228, 366; II, p. 472, 590.

les indications concernant l'existence de l'*Art. abrotonum* en Asie-Mineure, affirmée sans preuve par Linné, Willdenow, A. Pyr. de Candolle et les nombreux auteurs qui, avec une entière confiance, ont répété leurs assertions inexactes.

C'est à l'*Art. camphorata* qu'il faut rapporter les indications d'*Art. abrotonum* en plusieurs localités de la France méridionale, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Istrie. Dans l'*Hortus regius monspeliensis* imprimé en 1762, Gouan avait écrit que l'*Art. abrotonum* « vit sur le bord des champs et des haies à Castelnau, Boutonnet et ailleurs ». Actuellement, affirment Loret et Barrandon, cette Armoise n'existe en aucune localité du département de l'Hérault, de sorte qu'il est présumable que c'est Gouan lui-même qui l'avait semée. Toutefois, cet essai de naturalisation ne semble pas avoir réussi, puisque dans un autre ouvrage publié en 1796 sous le titre de « Herborisations des environs de Montpellier », Gouan ne mentionne plus l'*Art. abrotonum* dans la liste des plantes qui croissent à Castelnau et à Boutonnet. Dans ce même ouvrage, l'auteur nous apprend que, durant ses excursions, il se plaisait à semer des graines de plantes étrangères au pays. Il ajoute qu'un autre botaniste de Montpellier, nommé Amoureux, imitait son exemple (1).

Loret a signalé l'existence de quelques pieds d'*Art. abrotonum* sur les pentes rocheuses qui bordent la route entre les bains de Thuès et le village (Pyr.-Or.). Il est présumable que cette petite colonie, indiquée aussi par M. G. Gautier (Catal. Flore Pyr. Or., p. 234), provient de graines échappées d'un jardin.

C'est aussi l'*Art. camphorata* qui, sous la fausse désignation *Art. abrotonum*, a été signalée dans les départements français du Lot, du Lot-et-Garonne, autour de Cahors, de Rocamadour et de Fumel (2).

C'est encore l'*Art. camphorata* qui existe dans les localités de la Carniole et des environs de Trieste où Scopoli et Wulfen avaient signalé l'existence d'*Art. abrotonum*.

La même remarque s'applique aux indications d'*Art. abroto-*

(1) Gouan : *Hortus regius monspeliensis*, p. 432; *Herboris. des environs de Montpellier*, p. 108 à 116. — Loret et Barrandon : *Flore de Montpellier*, 2^e édit., p. 305, plantes exclues.

(2) Puel : *Catalogue des plantes vasc. du dép. du Lot*, p. 195.

num données par Allioni, Marzari, Zannichelli, Ruchinger, Bartalini, Santi, Savi et Tenore dans leurs ouvrages sur les Flores du Piémont, de la Vénétie, de la Toscane et du pays napolitain. Il est hors de doute, d'après les judicieuses remarques de Bellardi et de Colla, que les indications géographiques données par Allioni s'appliquent en réalité à l'*Art. camphorata* : « In pascuis et sterilibus saxosis collium calidiorum Liguriæ, Comitatus nicæensis, Montisferrati et agri Dertonensis (Tortona) vulgaris est planta ».

La même considération géographique est applicable à la phrase suivante de Tenore : « Art. abrotonum è un suffrutice comunissimo nelle nostre colline » ; — et aussi à la phrase de Fab. Colonna : « Abrotonum mas incano folio, lignoso caudice, in montibus et scopulis maritimis Neapolitani frequentissimum et Romæ ruinis omnibus innascens atque in sterilibus Apuliæ locis » (1).

Séguier et Pollini affirment n'avoir jamais vu l'*Art. abrotonum* croissant, à l'état sauvage, sur les collines du nord de l'Italie, mais ils ont constaté la fréquence de l'*Art. camphorata* sur les collines véronaises, vicentines, trentines, brescianes, enganéennes et bergamasques. Suivant Caruel, c'est aussi cette même Armoise camphrée qui a été indiquée sous le nom d'*Abrotonum* en Toscane par Cesalpino, Santi et Savi. Enfin Bertoloni et Arcangeli s'accordent à déclarer que l'*Art. abrotonum* n'est nulle part indigène en Italie (2).

Suivant Willkomm, l'existence de l'*Art. abrotonum* en Espagne est plus que douteuse et il y a lieu de croire que les stations indiquées en Catalogne et en Aragon par Quer, Colmeiro, Loscos, se rapportent à l'*Art. camphorata*. Ant. Cipr. Costa affirme qu'on ne voit pas en Catalogne l'*Art. abrotonum* ailleurs que dans les jardins (3).

Au cours d'un voyage fait en 1887 dans la province de l'Ara-

(1) Colonna : *Ecphrasis minus cognitarum stirpium*, p. 54. — Allioni : *Flora pedemontana*, p. 165. — Tenore : *Saggio sulle qualità medicinali delle piante della Flora neapolitana*, p. 83. — Bellardi : *Appendix ad floram pedemontanam*, p. 38. — Colla : *Herbarium pedemontanum*, III, p. 345.

(2) Pollini : *Flora veronensis*, II, p. 641. — Caruel : *Prodromo della Flora toscana*, p. 357. — Bertoloni : *Flora italica*, IX, p. 118. — Arcangeli : *Compendio della Flora italiana*, p. 365.

(3) Willkomm : *Flora hispanica*, II, p. 71. — Ant. Cipr. Costa : *Flora de Cataluna*, p. 126.

bie qu'on appelle Yemen et qui est située à l'est de la mer Rouge, M. Deflers cueillit sur le bord des champs, entre Sana et Raudha, une Armoise dont il ne put faire une détermination exacte, n'ayant pas alors les documents nécessaires pour la diagnose. Il l'appela provisoirement *Art. abrotonum*. Des spécimens de cette plante (n° 499) existent sous ce nom dans les collections rapportées au Muséum d'histoire naturelle de Paris par ce zélé explorateur (1).

M. Schweinfurth, avec une obligeance dont je lui suis très reconnaissant, m'a informé qu'il résulte de l'examen récemment fait par les savants botanistes du Muséum en présence de M. Deflers que cette Armoise est l'*Art. abyssinica*, comme l'avait du reste soupçonné M. Schweinfurth qui avait aussi récolté cette même espèce en d'autres localités de l'Arabie ainsi qu'en Abyssinie. Dans ce dernier pays croît une autre Armoise très aromatique qui a été nommée *Art. Schimperii*. Au surplus, les Composées recherchées à cause de leur odeur et des vertus qu'on leur attribue en Egypte, en Abyssinie, en Arabie et en Perse sont assez nombreuses; les plus usitées sont *Art. judaica*, *Herba alba*, *arborescens*, *Achillea fragrantissima* et *santolina*, auxquelles on donne, suivant les districts, diverses dénominations, Semseyk, Miseykah, Baiteran, Babouney, Chih et Cheyba. Ces deux dernières appellations sont plus particulièrement appliquées, l'une à l'*Art. judaica*, l'autre à l'*Art. arborescens*, que Forskal avait faussement appelée *Art. pontica*. M. Schweinfurth m'a appris que l'Armoise arborescente est vendue sur les marchés aux fleurs du Yemen comme plante ornementale. Les hommes portent dans les plis de leur turban des rameaux de cette Cheyba. M. Schweinfurth ajoute que dans les jardins de l'Égypte on cultive l'*Art. camphorata* que Forskal avait appelée *Art. Semseyk* (an *Art. abrotonum*?) et qui a été mise par Delile au n° 798 de la liste des plantes d'Égypte sous la dénomination *Art. abrotonum*, sans addition du signe dubitatif (?) employé par Forskal. Il importe de noter que l'*Art. camphorata* n'est pas indigène en Égypte, Abyssinie, Arabie, Perse, non plus que dans les autres pays d'Orient où on tient en grande estime les plantes aromatiques. Eu égard à cette pré-

(1) Deflers : Voyage au Yemen, p. 61 et 153.

dilection, il est surprenant que la culture de l'*Art. abrotonum* n'ait pas été introduite dans les susdites contrées au même titre que celle de l'*Art. camphorata* (1).

Le défaut de précision qui, depuis Linné, a conduit un grand nombre de botanistes à nommer indistinctement *Artemisia abrotonum* plusieurs espèces d'Armoises, doit-il porter à conclure que celles-ci ne se distinguent pas entre elles par des caractères suffisamment perceptibles ? Un tel embarras n'existe point quand on voit ces plantes vivant les unes à côté des autres dans la plate-bande d'un jardin botanique : chacune d'elles a un port, une disposition des rameaux, une foliaison, une inflorescence et même une couleur et une odeur qui la font reconnaître au premier coup-d'œil. Il n'en est pas de même lorsque, à défaut de la notion que donne la vue des plantes elles-mêmes, on s'applique à déterminer celles-ci spécifiquement au moyen des descriptions contenues dans les ouvrages phytographiques. Le langage humain se refuse à exprimer, non seulement les nuances de couleur et les qualités odorantes, mais aussi les différences existant entre les fines découpures des feuilles, l'allure des grappes florales et la forme de la panicule. En pareil cas, la vue d'images bien dessinées est presque indispensable pour venir en aide à l'insuffisance des descriptions. C'est pourquoi, après avoir rappelé les caractères distinctifs des espèces d'Armoise qui nous intéressent particulièrement, j'indiquerai les ouvrages iconographiques dans lesquels celles-ci ont été figurées.

Les Armoises qui ont pu être confondues par les anciens botanistes sous la désignation commune *Abrotonum*, à cause de la suavité de leur odeur, sont les suivantes :

GRUPE ABROTONUM : *Art. abrotonum*, *procera*, *judaica*, *pontica*.

G. ABSINTHIUM : *Art. camphorata*, *arborescens*.

G. SERIPHIDIUM : *Art. herba alba*, *maritima* et sa variété *fragens*, *cærulescens*, *gallica*.

G. DRACUNCULUS : *Art. campestris*, variété *odoratissima*.

(1) G. Schweinfurth : *Beitrag zur Flora Aethiopiens*, p. 142 et 283. — P. Ascherson et G. Schweinfurth : *Illustrations de la Flore d'Égypte*, tome II, *Mém. Institut égyptien*, p. 91 ; *Supplément*, p. 762. — Forskal : *Flora ægyptiaco-arabica*, p. 2, LXIII. — Delile : *Flore d'Égypte*, p. 104.

L'espèce à laquelle est réservée exclusivement, dans la nomenclature moderne la dénomination *Art. abrotonum* est cultivée dans les jardins depuis un temps qu'on ne saurait déterminer. Les Allemands l'appellent *Stabwurz* (plante aromatique), les Français l'appellent *Citronelle* (odeur de Citron), *Garde-Robe* (préserve les vêtements des ravages des insectes), et plus souvent *Aurone*. Ce dernier mot est une modification de *Avrone*, provenant de la confusion graphique qui existait entre les lettres V et U. On sait qu'on écrivait souvent, par exemple, AVGVSTVS au lieu de AUGUSTUS. — En outre. *Avrone* est une transcription phonétique de *Abrone*, usitée en plusieurs langues modernes, notamment dans le grec où les mots *Ambrosia* et *Abrotonon* sont prononcés *amvrosia* et *avrotonon*. Enfin *Abrone* est manifestement une abréviation de *Abrotone*.

L'*Art. abrotonum* a été figurée en plusieurs ouvrages concernant les plantes médicinales, entre autres dans ceux de Garsault, Blackwell, Hayne, Guimpel et Schlechtendal, Nees von Esenbeck, Wagner, Woodville. Elle avait été antérieurement figurée avec moins d'exactitude dans les ouvrages de Fuchs, Lobel, Dodoens, Dalechamp, Camerarius, Tabernæmontanus, Jean Bauhin et Morison, sous les noms de *Abrotonon vulgare* ou de *Abrotonum mas* (1).

Quelle est la patrie de l'*Art. abrotonum*? Suivant Dioscoride, l'Abrotonon mâle croît abondamment dans la Cappadoce, province orientale de l'Asie Mineure qui confine à l'Arménie, puis à l'ouest dans la Galatie et au sud dans la Syrie, notamment autour d'Hierapolis. Tous les auteurs subséquents ont répété les uns après les autres cette indication géographique à laquelle Linné a ajouté : Italie et Montpellier en France.

Lamarck et Miller, dans leurs Dictionnaires, assurent que l'*Art. abrotonum* croît naturellement en plusieurs contrées méridionales de l'Europe. Suivant Gilibert (Hist. plantes d'Europe, 2^e édit., II, 379), l'Aurone mâle est originaire de la Pro-

(1) Garsault : Figures des plantes, 119. — Hayne : Arzneigewachse, XI, tab. 22. — Guimpel et Schl. : Abbild. pharmac. Gewachse, 199. — Nees von Esenbeck : Plantæ officin., 232. — Wagner : Pharmac. mediz. Botanik, 145, 146. — Woodville : Medical Botany, I, 21. — Fuchs : cap. 2. — Lobel : Icones 768. fig. 2. — Dodoens : Pempt., 21. — Dalechamp : I, 937. — Camerarius : Epitome, 459. — Tabernæmontanus : I, 47. — Jean Bauhin : III, 192. — Morison : sect. VI, tab. 2, fig. 2. — Weinmann : Phytantozza iconographia, tab. 4.

vence. Aug. Pyr. de Cándolle (Prodr. VI, 108) répète les indications géographiques données par Linné et y ajoute celles de « Vicentin, Carniole, Cahors (Lot). » Cependant il soupçonne que plusieurs de ces indications sont douteuses et se rapportent à des spécimens d'herbier cueillis dans les jardins ou au voisinage des jardins.

Tous les auteurs de dictionnaires de médecine et d'ouvrages concernant la matière médicale ont servilement copié les susdites assertions sans mentionner la prudente restriction faite par Aug. Pyr. de Candolle.

Or, il résulte de l'enquête que j'ai faite que l'*Art. abrotonum* n'est indigène en aucune partie de l'Europe et de l'Afrique, non plus que dans la Syrie, l'Asie Mineure, l'Arménie, la Perse, la Russie et la Sibérie.

Boissier qui, parmi tous les botanistes, est celui qui a réuni le plus grand nombre de documents sur la Flore orientale, affirme qu'on n'a trouvé nulle part en Orient l'*Art. abrotonum* croissant à l'état sauvage (Flora orientalis III, 170). Tchihatcheff assure que cette Armoise n'est pas indigène en Asie Mineure, mais seulement cultivée dans les jardins (Asie Min. Botanique II, p. 280).

Il est donc permis de conclure que l'Abrotonon de Théophraste, de Dioscoride et de Galien n'est pas l'*Artemisia* à laquelle nous donnons actuellement la même dénomination spécifique. Il m'a été impossible de découvrir le pays d'origine de l'*Artemisia abrotonum* cultivée dans les jardins d'Europe, et je suis porté à croire qu'en réalité cette plante N'A PAS DE PATRIE et que vraisemblablement elle est une race horticole de l'*Art. procera* Willd (*Art. paniculata* Lamarck). Si cette conjecture est fondée, on comprend aisément l'intérêt que présente l'étude des caractères de cette dernière espèce, ainsi que la constatation de l'aire géographique qu'elle occupe.
